



L'ASSOCIATION
DES BRASSEURS DU QUÉBEC

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC PRECONISE UN SYSTEME DE CONSIGNE QUI FAIT SES PREUVES DEPUIS DES DECENNIES

Montréal, 27 août 2015 - L'Association des brasseurs du Québec (ABQ) prend connaissance des faits saillants de l'étude du CREATE rendue publique par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MDDELCC), mais accueille avec prudence certains des avis présentés. Si certains résultats de cette analyse permettront de participer à la réflexion collective sur l'avenir des systèmes de récupération au Québec, d'autres sont carrément illogiques et unidimensionnels. Les membres de l'ABQ constatent entre autres que les volets environnemental et social de la consigne ne semblent pas avoir été pris en compte dans cette analyse à caractère primordialement comptable.

Le rapport du CREATE propose de déconsigner les contenants en aluminium pour effectuer un transfert vers le réseau de la collecte sélective. Pourtant, la performance environnementale des contenants en aluminium récupérés via le système de consigne est excellente par rapport à la collecte sélective. « La consigne permet de récupérer 72% des petites canettes et 83% des grandes canettes de bière. De ce nombre, 100% de la matière est recyclée grâce au tri à la source. Le contenant en aluminium est un excellent contenant dans les conditions permettant qu'il soit recyclé à l'infini. », affirme Philippe Batani, porte-parole de l'ABQ. Pour les grands brasseurs, il faut protéger l'intégrité du système de consigne, celui-là qui est le plus susceptible de conserver la plus-value du contenant en aluminium ainsi que celle de tous les contenants qu'ils mettent en marché.

Dans le sondage que les chercheurs du CREATE ont effectué à l'automne 2014 auprès de la population québécoise, plusieurs données confirment à quel point les consommateurs sont familiers avec la consignation. Par exemple, la majorité des Québécois sondés a répondu que « pour tout type de contenant, la consigne est un incitatif pour retourner les contenants. » Suggérer de déconsigner les contenants en verre et en aluminium implique nécessairement d'éliminer cet incitatif, ce qui aurait des conséquences négatives directes sur la survie du contenant à remplissage multiple. « Il faut élargir la consigne aux contenants similaires pour renforcer la cohérence du signal aux consommateurs et non risquer que se perde le geste de retourner ses bouteilles brunes en raison de la déconsignation de certains contenants. », tient à faire remarquer M. Batani.

Un large consensus sur la valeur et les bénéfices collectifs du système de consigne actuel existe au Québec. À l'instar des brasseurs, des acteurs des secteurs corporatif, municipal, social et syndical puis environnemental y adhèrent. L'ensemble de ces joueurs reconnaissent la complémentarité des systèmes de récupération afin d'optimiser la valorisation des matières résiduelles. Les membres de l'ABQ considèrent alors que le rapport du CREATE semble avoir été conçu à partir d'une vision limitée

de la situation et demandent donc au Ministre d'en revoir les conclusions en tenant compte de l'ensemble des facteurs pouvant avoir des impacts sur les activités des acteurs concernés. « Pour l'industrie brassicole, il est crucial de poursuivre les efforts de récupération de tous les contenants et pour ce faire, de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec. », conclut M.Batani.

À propos de l'Association des brasseurs du Québec

Fondée en 1943, la voix de l'Association des brasseurs du Québec (ABQ) représente ici la grande industrie brassicole, soit La Brasserie Labatt, Molson-Coors Canada et Les Brasseries Sleeman. Annuellement, ils assurent la collecte d'environ 900 millions de contenants de bière et permettent à l'industrie de dépasser l'objectif de récupération établi par la *Politique sur la gestion des matières résiduelles au Québec*. Pour les contenants à remplissage multiple, comme la bouteille brune réutilisée environ 15 fois, le taux de récupération grimpe à 97%. Au Québec, l'industrie de la bière génère plus de 2 600 emplois directs de qualité et sont présents dans plus de 50 municipalités.
www.brasseurs.qc.ca

- 30 -

Source: Anne-Marie Hallé, ABQ, (514) 588-6510
Conseillère principale, Affaires publiques et gouvernementales